

Newsletter N° 4 – REACH Helpdesk Luxembourg



Version française

Cette newsletter vous propose des informations sur les sujets suivants :

- Séance d'information REACH le 15 décembre 2009 à la Chambre de Commerce
- Premiers Webinars pour les déclarants principaux
- Utilisateurs en aval : Il reste moins de 2 mois pour déclarer vos utilisations !
- Solutions IT pour REACH – Besoin de formations ?
- Premières adaptations au progrès technique et scientifique du règlement CLP
- Version française de guides techniques de l'Agence européenne ECHA

Séance d'information REACH le 15 décembre 2009 à la Chambre de Commerce à Luxembourg

En collaboration avec la FEDIL et Europe Enterprise Network de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, le helpdesk REACH Luxembourg organise une séance d'information sur REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and restriction of Chemicals), le mardi 15 décembre 2009 à la Chambre de Commerce à Luxembourg. Cette séance fera le point sur les mises à jour liées à la mise en œuvre de REACH avec un accent particulier sur l'enregistrement des substances (Forum d'Echange d'Informations sur les Substances, évaluation de la sécurité chimique) et les obligations de la procédure d'autorisation.

Cette séance d'adresse aux entreprises impliquées dans la procédure d'enregistrement, aux utilisateurs en aval concernés par REACH (usage des substances qui seront enregistrées, restrictions d'usage de substances, substances soumises à de futures obligations d'autorisation), aux autorités nationales ainsi qu'aux sociétés de consultance actives dans le domaine de REACH.

La date limite d'inscription est fixée au 8 décembre 2009. Plus d'informations sur www.reach.lu.

Premiers Webinars pour les déclarants principaux

Les trois premières dates pour les Webinars (séminaires d'information via le web) ont été fixées par l'Agence européenne ECHA. Ces Webinars, d'une durée approximative de 2 heures, s'adressent aux déclarants principaux et donnent des informations détaillées sur la procédure d'enregistrement. D'autres séances sont prévues pour 2010. Notez déjà celles de cette année :

- Webinar 1 - 'General principles of dossier preparation and submission' le 4 novembre 2009, 16h00 à 18h00
- Webinar 2 - 'Information requirements I' le 30 novembre 2009, 16h00 à 18h00
- Webinar 3 - 'Information requirements II' le 10 décembre 2009, 16h00 à 18h00

Liens utiles :

- [Enregistrement](#) pour les déclarants principaux
- [Informations supplémentaires](#) sur les Webinars

- SIEF Lead Registrants' [Forum](#)

Utilisateurs en aval : il reste moins de 2 mois pour déclarer vos utilisations !

Il reste moins de 2 mois aux utilisateurs en aval pour déclarer leurs utilisations à leurs fournisseurs afin de garantir que cet usage soit pris en compte pour l'enregistrement de la substance chimique. Cette échéance fixée au 30 novembre 2009 ne doit être respectée que pour les substances chimiques qui doivent être enregistrées au 1^{er} décembre 2010. Trouvez des informations complémentaires sous [ECHA's Factsheet](#) "Downstream users - How to make uses known to suppliers".

Solutions IT pour REACH – Besoin de formations pour utilisateurs ?

La création et la soumission de dossiers d'enregistrement de substances chimiques nécessite l'utilisation de différents logiciels, tels que, IUCLID, CHESAR et d'autres applications disponibles sur le site internet de l'Agence européenne ECHA. Dans ce cadre, le Helpdesk REACH souhaiterait évaluer le besoin de développer des formations techniques quant à l'utilisation de ces logiciels au Luxembourg.

Si vous êtes intéressé par ce type de formation, merci d'envoyer votre demande à reach@tudor.lu.

Premières adaptations au progrès technique et scientifique du règlement CLP

La Commission Européenne a publié les premières adaptations au progrès technique et scientifique du règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging). Le [Règlement \(CE\) 790/2009](#) est entré en vigueur le 25 septembre 2009 et attribue les 30^e et 31^{ième} adaptations au progrès technique et scientifique de la réglementation 67/548/EWG dans les annexes VI du règlement CLP. Ces nouvelles entrées doivent être appliquées obligatoirement à partir du 1^{er} décembre 2010, mais elles peuvent être appliquées avant.

Versions françaises des guides techniques de l'ECHA

Les guides techniques de l'Agence européenne ECHA, ci-dessous, sont maintenant disponibles en langue française :

- Guide de l'enregistrement
- Guide des exigences applicables aux substances contenues dans des articles
- Guide pour les utilisateurs en aval
- Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique

Ces guides techniques sont téléchargeables sur le site de l'Agence européenne [ECHA](#).